No 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-74059-1

Série de documents de recherche – Revenu

Pauvreté économique extrême : exploration des dimensions de la pauvreté au Canada

par Marc-Antoine Dionne et Lucie Raymond-Brousseau

Date de diffusion : le 6 février 2025

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Pauvreté économique extrême : exploration des dimensions de la pauvreté au Canada

par **Marc-Antoine Dionne** et **Lucie Raymond-Brousseau**

Introduction

La pandémie de COVID-19 et le rétablissement postpandémie ont été synonymes « d'abondance et de famine » pour les budgets des familles et des particuliers à faible revenu à travers le Canada. Grâce aux programmes de soutien du revenu mis en place pour aider les Canadiens touchés par les fermetures des lieux de travail, le taux de pauvreté a reculé pour se chiffrer à 6,4 % en 2020, en baisse de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En 2021 et 2022, à mesure que les programmes de soutien ont pris fin et que la hausse de l'inflation a fait augmenter le coût des biens essentiels, le taux de pauvreté a progressé pour atteindre 9,9 % en 2022, et l'on prévoyait qu'il continuerait d'augmenter en 2023. L'augmentation de la proportion de Canadiens vivant sous le seuil de la pauvreté dans le contexte de la hausse du coût de la vie au cours des dernières années est devenue une préoccupation pour les décideurs politiques.

Au Canada, le seuil de la pauvreté est déterminé par le gouvernement du Canada dans la *Loi sur la réduction de la pauvreté* en tant que mesure fondée sur un panier de consommation (MPC). Le fait de vivre sous ce seuil de la pauvreté signifie de ne pas avoir les moyens de se procurer un panier de biens et services normalisé, qui comprend la nourriture, l'habillement et les chaussures, le logement, les transports et autres articles essentiels ajustés en fonction de la taille de la famille et du secteur de résidence. Cela signifie qu'une famille ou une personne ne dispose pas d'un revenu disponible suffisant pour vivre selon un niveau de vie modeste et de base.

Bien que la MPC soit la mesure de la pauvreté globale au Canada, la pauvreté est une question à multiples facettes. La *Loi sur la réduction de la pauvreté* exige donc que Statistique Canada crée un tableau de bord d'indicateurs pour une évaluation plus exhaustive de la réduction de la pauvreté. Le Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté du Canada comprend 12 indicateurs en plus du taux de pauvreté de la MPC globale. Ces indicateurs suivent les progrès concernant diverses mesures de faible revenu et d'inégalité, ainsi que les aspects de la pauvreté qui sont moins liés au revenu, tels que la privation matérielle, le manque d'opportunités et la résilience. L'une des mesures de faible revenu introduites dans le tableau de bord des indicateurs de la pauvreté est la pauvreté économique extrême (PEE). Le concept de PEE a été introduit dans « Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté » et renvoie au fait d'avoir un revenu inférieur à 75 % du seuil officiel de la pauvreté. En 2022, 5,0 % des Canadiens, ou environ 1,95 million de personnes, étaient dans une situation de PEE.

Cet article se penche sur la population en situation de PEE de 2015 à 2022 en analysant les groupes démographiques en situation de PEE au fil du temps et en comparant la mesure de la PEE avec d'autres indicateurs du tableau de bord des indicateurs de la pauvreté, tels que les besoins insatisfaits en matière de santé et de logement et l'insécurité alimentaire, pour approfondir la compréhension de la pauvreté. Les résultats montrent que les Canadiens en situation de PEE ont des profils socioéconomiques qui ressemblent à ceux qui sont plus proches du seuil de la pauvreté, avec quelques petites exceptions. Les résultats montrent également que les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à plus de préoccupations matérielles, comme le fait de ne pas avoir accès à la nourriture, d'être incapable de vivre dans un logement adéquat ou de ne pas avoir accès aux soins de santé.

Détermination des mesures du niveau de pauvreté

Au moyen de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR[1]), cet article examine trois mesures fondées sur le faible revenu : la MPC, la PEE et une mesure qui saisit les personnes qui se situent entre la MPC et le seuil de la PEE (EMS). L'ECR est une enquête transversale conçue pour fournir des renseignements sur les niveaux de revenu et les taux de pauvreté des Canadiens, ainsi que sur les inégalités des revenus, l'insécurité alimentaire, les

1. Pour obtenir plus de détails à propos de l'ECR, veuillez consulter Enquêtes et programmes statistiques - Enquête canadienne sur le revenu (ECR).

caractéristiques du logement, les besoins insatisfaits en matière de soins de santé, les activités professionnelles, les caractéristiques personnelles et celles du ménage, et les régions géographiques. Bien que l'ECR ait été introduite en 2012[2], cet article couvre les années allant de 2015 à 2022, car 2015 est la première année où l'enquête a ajouté des questions sur l'incapacité, une covariable probable de la pauvreté.

La **MPC** est la mesure officielle de la pauvreté du Canada depuis 2019. La MPC est basée sur le coût d'un panier de biens et de services qui correspond à un niveau de vie modeste de base. Elle comprend le coût de la nourriture, de l'habillement et des chaussures, des transports, du logement et d'autres dépenses pour une famille de référence. Ces coûts sont comparés au revenu disponible des familles pour déterminer si elles se situent en dessous du seuil de la pauvreté (Statistique Canada, 2024). En 2022, 9,9 % des Canadiens vivaient en situation de pauvreté.

La **PEE** est un autre indicateur qui reflète une situation où une famille ne peut se permettre une part importante des choses nécessaires faisant partie du panier de la MPC. Un ménage est considéré être en situation de PEE si son revenu disponible est inférieur à 75 % du seuil de la MPC. En 2022, 5,0 % des Canadiens vivaient en situation de PEE. Comparativement à la MPC, la PEE peut afficher différentes tendances.

La catégorie **EMS** désigne les personnes qui ne vivent pas en situation de PEE, mais qui vivent en situation de pauvreté selon la MPC. Une famille qui se trouve dans la catégorie EMS ne peut se permettre tous les articles de la MPC, mais a les moyens de s'en procurer un grand nombre. En 2022, 4,9 % des Canadiens vivaient en situation de pauvreté, mais pas de PEE. Ces personnes étaient dans un état de « pauvreté superficielle ». Ainsi, en 2022, environ la moitié des personnes en situation de pauvreté étaient en situation de PEE, tandis que la moitié se situaient dans la catégorie EMS.

Graphique 1
Taux de pauvreté selon le type de pauvreté, Canada, 2022

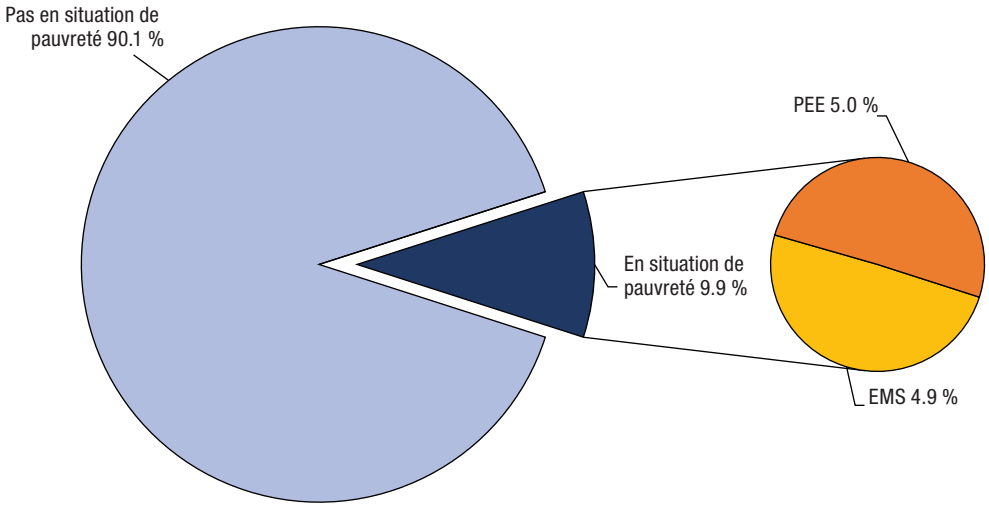

Notes : PEE = pauvreté économique extrême EMS = entre la mesure fondée sur un panier de consommation et le seuil de PEE.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Définition de la pauvreté économique extrême

Les Canadiens vivant en situation de pauvreté n'ont pas les moyens de se procurer un panier de biens et services, en fonction de leur région géographique et de la taille de la famille. Ainsi, si le revenu disponible de la famille est inférieur au seuil de la MPC, la famille n'a pas les moyens de se procurer le panier de biens[3]. Le revenu disponible est le revenu dont une famille dispose après avoir retiré les dépenses non discrétionnaires (par exemple, les contributions du Régime de pensions du Canada ou de la Régie des rentes du Québec, les contributions de l'assurance-emploi, les dépenses médicales, les soins aux enfants).

2. L'ECR de 2012 a utilisé une méthodologie différente de celle qui était utilisée précédemment dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.
3. Pour obtenir plus d'information sur la définition de la MPC du revenu disponible, veuillez consulter Définition du revenu disponible dans la mesure fondée sur un panier de consommation.

Si une famille n'a pas les moyens de se procurer plus de 75 % de son panier de MPC, tous les membres de la famille sont considérés comme étant en situation de PEE. Non seulement la famille vit en situation de pauvreté, mais elle ne peut pas acheter les nécessités de la vie lui permettant de vivre modestement. Bon nombre des familles n'ont même pas les moyens de se procurer 50 % du panier (voir le graphique 2). Par exemple, le prix d'un panier de biens et services pour une famille de quatre personnes vivant à Ottawa est d'environ 54 177 $, ce qui signifie que cette famille est en situation de pauvreté si son revenu disponible est inférieur à ce montant et est en situation de PEE si son revenu disponible est inférieur à 40 632 $, ou 75 % du seuil de la pauvreté correspondant (voir la colonne bleu foncé dans le graphique 2).

Graphique 2
Ratio du revenu disponible individuel au seuil de démarcation de la mesure fondée sur un panier de consommation pour les personnes vivant en situation de pauvreté, 2022

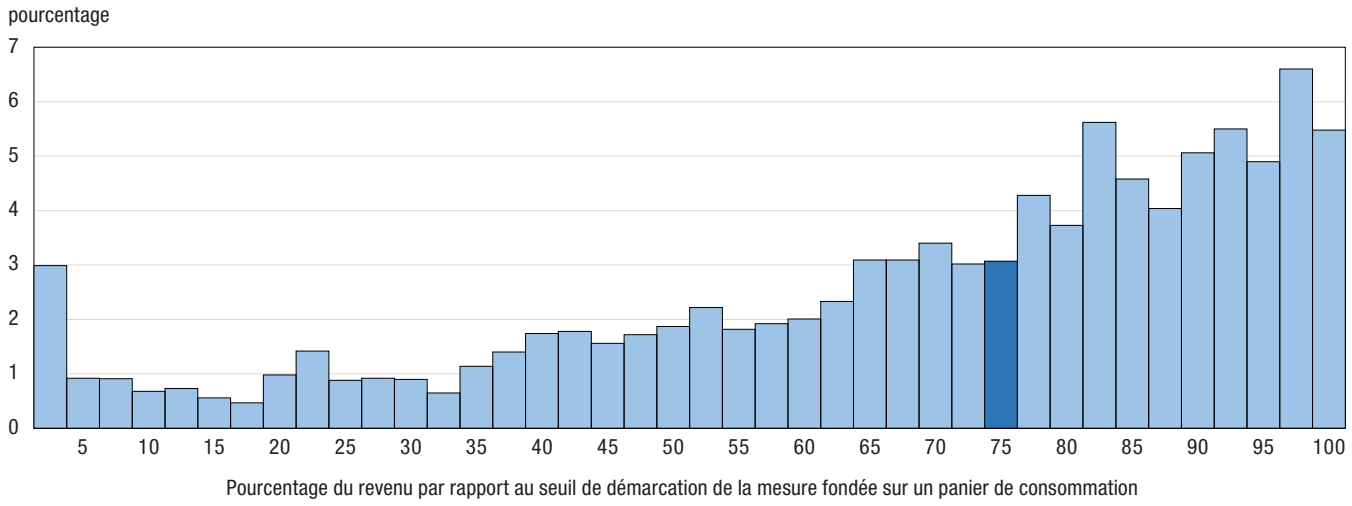

Note : La colonne bleu foncé au seuil de 75 % correspond au seuil de pauvreté économique extrême.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Le graphique 2 présente la répartition du ratio du revenu disponible d'une famille à son panier de la MPC en 2022. L'axe des X montre le ratio du revenu d'une famille à son seuil de la MPC, où 100 % indique que la famille peut se permettre le panier au complet et 0 % signifie que la famille n'a pas les moyens de se procurer le panier, car elle n'a aucun revenu. La colonne bleu foncé à 75 % est le seuil de démarcation de la PEE. Les personnes qui se situent à gauche du seuil de démarcation de la PEE sont considérées en situation de PEE, tandis que celles qui se situent à droite sont au-dessus du seuil de démarcation de la PEE, mais sous le seuil de la pauvreté officiel de la MPC (c.-à-d. dans la catégorie EMS). L'axe des Y montre la proportion de toutes les familles qui vivent en situation de pauvreté dans une fourchette de ratio donnée. Le graphique montre que 50,2 % des familles n'ont pas les moyens de se procurer les trois quarts du panier, et 3,9 % des familles vivant en situation de pauvreté ont les moyens de se procurer moins de 5 % du panier.

Certains groupes démographiques étaient surreprésentés dans la catégorie de pauvreté économique extrême

Les taux de pauvreté peuvent se diviser en trois niveaux : le taux de pauvreté global, le taux d'EMS et le taux de PEE. Le table 1 présente les estimations du taux de pauvreté global et du taux de PEE selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

La comparaison de la proportion de personnes vivant au seuil officiel de la pauvreté avec la proportion de celles vivant en situation de PEE montre que les personnes vivant en situation de pauvreté extrême ont tendance à avoir des caractéristiques similaires à celles des personnes appartenant à la catégorie EMS.

Il existe toutefois des différences, plus particulièrement pour les Canadiens âgés de 16 à 24 ans, ceux ayant une incapacité et ceux qui ne vivent pas dans une famille économique[4].

La colonne « Taux de pauvreté» dans le tableau 1 montre la part d'un groupe vivant sous le seuil de la pauvreté comparativement à ceux qui ne sont pas en situation de pauvreté, tandis que la colonne « Proportion » représente la part de chaque groupe démographique de la population totale vivant en situation de pauvreté. Par exemple, 4,9 % des femmes vivaient en situation de PEE et 50,4 % de toutes les personnes vivant en situation de PEE étaient des femmes. Le tableau A2 dans l'annexe fournit un contexte supplémentaire permettant d'interpréter la proportion à chaque niveau de pauvreté en montrant la proportion de chaque groupe démographique au sein de la population canadienne.

Un des objectifs de cet article est de déterminer les groupes ayant une probabilité élevée d'être en situation de PEE. Le tableau 1 montre que le taux de PEE était supérieur au Manitoba (6,9 %) et en Saskatchewan (6,1 %) et pour les personnes âgées de 24 ans et moins (9,5 %), tandis qu'il était relativement rare pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Il était aussi plus prévalent chez les personnes qui ne vivaient pas dans une famille économique (16,2 %), les familles monoparentales (10,5 %), les personnes ayant une incapacité (6,0 %), les Autochtones (8,7 %) et les immigrants arrivés au Canada depuis moins de cinq ans (10,8 %). La PEE était plus prévalente chez les groupes qui étaient plus susceptibles d'être en situation de pauvreté générale.

La colonne 4 offre une deuxième comparaison à partir des statistiques du tableau 1, soit la proportion de la population pauvre (dans chaque région géographique ou groupe démographique) qui est aussi en situation de PEE. Environ 50 % des Canadiens qui étaient en situation de pauvreté étaient aussi en situation de PEE, et donc les groupes ayant une proportion significativement plus élevée que 0,5 dans cette colonne sont ceux qui, lorsqu'ils se retrouvent en situation de pauvreté, sont plus susceptibles d'être en situation de PEE. En revanche, les groupes ayant une proportion significativement inférieure à 0,5 sont plus susceptibles de se trouver dans la catégorie EMS (c.-à-d. pauvreté superficielle).

Les groupes les plus susceptibles d'être en situation de PEE lorsqu'ils sont en situation de pauvreté comprennent les personnes en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan; âgées de 24 ans et moins, et ne vivant pas dans une famille économique. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus susceptibles d'être en situation de pauvreté superficielle (c.-à-d. dans la catégorie EMS).

4. Une famille économique est un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Une personne qui n'est pas dans une famille économique est une personne qui vit seule ou avec d'autres avec qui elle n'est pas apparentée, comme des colocataires ou un chambreur. Une unité familiale économique peut renvoyer à une famille ou des individus seuls ne formant pas une famille.

Tableau 1
Taux de pauvreté économique extrême selon le groupe sociodémographique, 2022

	Taux de pauvreté (EMS+PEE)		PEE	PEE/taux de pauvreté
Groupes sociodémographiques	pourcentage	proportion	pourcentage	ratio
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	11,4	1,6	5,8	0,50
Île-du-Prince-Édouard	11,0	0,5	4,7	0,43
Nouvelle-Écosse	12,5	3,3	6,0	0,48
Nouveau-Brunswick	10,0	2,1	5,0	0,50
Québec	6,7	15,1	3,2	0,47
Ontario	10,6	41,4	5,7	0,54
Manitoba	11,9	4,1	6,9	0,58
Saskatchewan	11,1	3,3	6,7	0,60
Alberta	10,1	12,0	4,1	0,41
Colombie-Britannique	12,2	16,6	5,7	0,47
Sexe				
Hommes	9,9	49,6	5,1	0,51
Femmes	10,0	50,4	4,9	0,49
Âge				
0 à 15 ans	9,8	16,6	4,0	0,41
16 à 24 ans	14,5	15,5	9,5	0,65
25 à 54 ans	10,1	40,6	5,3	0,52
55 à 64 ans	12,0	16,3	6,8	0,57
65 à 74 ans	6,4	7,1	1,8	0,28
75 ans et plus	5,1	4,0	1,3	0,25
Type de famille				
Ne vivant pas dans une famille économique	27,1	46,1	16,2	0,60
Famille monoparentale	23,0	12,4	10,5	0,46
Couple avec enfants	3,5	11,1	1,5	0,43
Couple sans enfants	6,0	21,3	2,5	0,41
Autres types de famille	8,7	9,0	3,2	0,37
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Sans diplôme d'études secondaires	12,8	15,7	5,8	0,45
Diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires partielles	12,7	26,9	6,7	0,53
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires autre qu'universitaire	8,1	19,5	4,1	0,50
Grade ou certificat universitaire	8,2	22,1	4,7	0,57
Urbaine ou rurale				
Région urbaine	10,7	88,7	5,4	0,50
Région rurale	6,6	11,3	3,4	0,51
Incapacité				
Sans	7,6	40,5	4,1	0,54
Avec	12,5	59,5	6,0	0,48
Identité autochtone (vivant hors réserve)				
Autochtone	15,8	3,7	8,7	0,55
Non autochtone	9,8	96,3	4,9	0,50
Statut d'immigrant (années écoulées depuis l'admission)				
Personne née au Canada (non-immigrant)	9,8	75,9	5,0	0,51
Immigrant, depuis plus de 10 ans	8,6	13,4	3,9	0,45
Immigrant, depuis 5 à 10 ans	10,3	3,9	5,0	0,49
Immigrant, depuis moins de 5 ans	20,0	6,8	10,8	0,54

Notes : PEE = pauvreté économique extrême EMS = entre la mesure fondée sur un panier de consommation et le seuil de PEE.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Les familles monoparentales et les personnes qui ne vivaient pas dans une famille économique ont été les plus touchées à la suite de la pandémie

La section précédente s'est concentrée sur les différents groupes socioéconomiques de Canadiens en 2022 et a mis en évidence ceux qui étaient plus à risque de se retrouver sous le seuil de la pauvreté extrême. Cette section examine les tendances au fil du temps pour ces groupes. Malgré les politiques préexistantes visant à réduire la pauvreté pour certains de ces groupes (p. ex. l'Allocation canadienne pour enfants), la pandémie de COVID-19 et plus particulièrement ses contrecoups ont exacerbé les risques pour ceux-ci. L'évolution des taux de PEE de 2015 à 2022 pour certains groupes vulnérables est présentée dans le graphique 3.

Graphique 3
Taux de pauvreté économique extrême selon certaines caractéristiques sociodémographiques, de 2015 à 2022

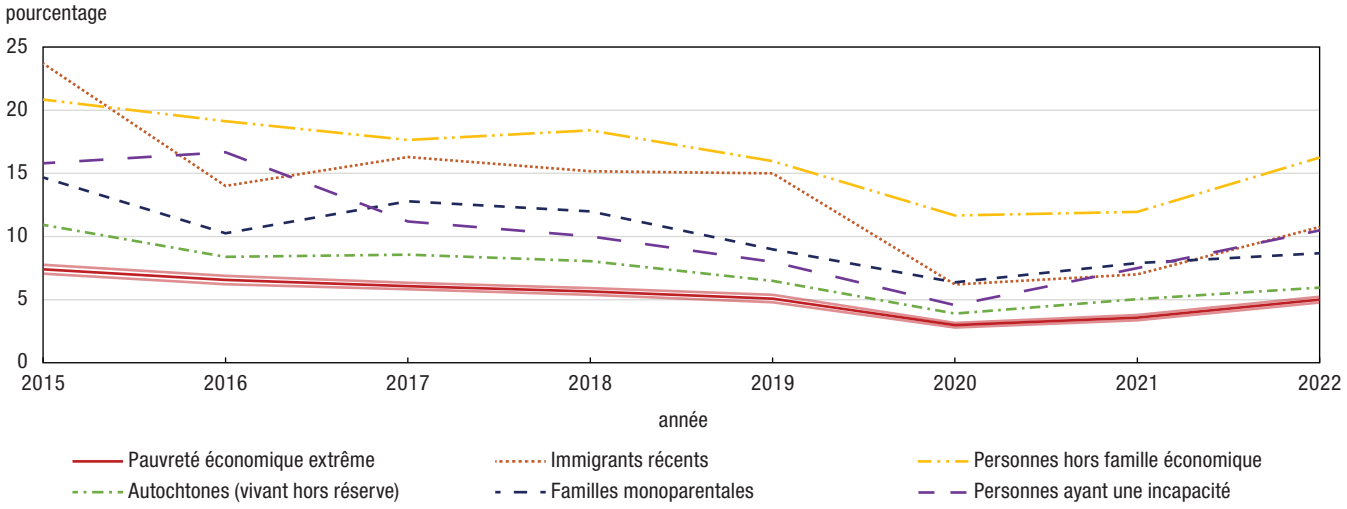

Note : La zone en rose représente l'intervalle de confiance à 95 % pour le taux de pauvreté économique extrême.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2015 à 2022.

En 2020, pendant la première année de la pandémie, les taux de pauvreté ont diminué considérablement dans l'ensemble du pays. Les prestations d'urgence ont accentué la tendance à la baisse observée au cours des années précédentes[5]. Notamment, la diminution de 2020 a été observée chez les immigrants récents, les familles monoparentales et les personnes qui ne vivaient pas dans une famille économique. À la suite des importantes fermetures de lieux de travail en 2020, le taux de PEE global a augmenté, cette tendance était encore plus prononcée chez les groupes vulnérables tels que les familles monoparentales. Plus précisément, de 2020 à 2022, le taux pour les familles monoparentales a augmenté de 5,9 points de pourcentage, alors que le taux pour les personnes ne vivant pas dans une famille économique a crû de 5,2 points de pourcentage. Les taux de PEE pour les immigrants récents ont aussi augmenté considérablement de 4,6 points de pourcentage après 2020, et les personnes ayant une incapacité ont connu une augmentation de 2,1 points de pourcentage de 2020 à 2022.

D'autres estimations des indicateurs du tableau de bord officiel sur la pauvreté montrent une situation similaire à celle de la pauvreté économique extrême

Bien qu'un seul indicateur de la pauvreté fondée sur le revenu puisse être utile pour obtenir un aperçu de la situation des Canadiens, il n'offre peut-être pas un tableau complet de la pauvreté. Les Canadiens vivant en situation de pauvreté se butent parfois à de nombreux problèmes simultanément. Cette section explore trois indicateurs supplémentaires tirés du tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada qui suivent les progrès sur certains aspects de la pauvreté autres que le revenu : l'accès à un logement sûr et abordable, des aliments sains et les soins de santé.

Le premier indicateur du tableau de bord utilisé dans cette analyse, l'insécurité alimentaire, mesure le pourcentage de Canadiens qui n'ont pas les moyens d'acheter ou d'avoir accès à une quantité et une variété suffisante d'aliments pour mener un mode de vie sain. Le deuxième indicateur, les besoins insatisfaits en matière de santé[6], mesure le pourcentage de Canadiens qui ont déclaré que leurs besoins en soins de santé ont été insatisfaits au cours des 12 derniers mois. Le dernier indicateur est l'indicateur du besoins impérieux en matière de logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Un ménage privé éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité et si 30 % de son revenu total avant impôts était insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité. Le tableau 2 présente les taux de ces trois indicateurs du tableau de bord chez les Canadiens présentant différents niveaux de pauvreté.

5. Pour plus d'informations sur l'impact des programmes de prestations d'urgence sur le taux officiel de pauvreté, veuillez consulter Le Quotidien – Enquête canadienne sur le revenu, 2020.
6. La population est sélectionnée de façon aléatoire et est formée de personnes âgées de 15 ans et plus.

Tableau 2
Taux des indicateurs de besoins insatisfaits chez toutes les personnes et celles vivant à différents niveaux de pauvreté, 2022

Indicateur	Global	Taux de pauvreté (EMS+PEE)	EMS	PEE
	pourcentage			
Besoins insatisfaits en matière de santé	9,4	14,2	14,3	14,1
Besoins impérieux en matière de logement	8,2	47,6	56,1	39,1
Insécurité alimentaire	16,9	34,0	32,0	36,0

Notes : PEE = pauvreté économique extrême EMS = entre la mesure fondée sur un panier de consommation et le seuil de PEE. Le tableau A1 fournit plus de renseignements sur la variable des besoins impérieux en matière de logement.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Alors que 9,4 % des Canadiens ont indiqué avoir des besoins insatisfaits en matière de soins de santé, ce pourcentage augmentait pour atteindre 14,2 % chez les personnes en situation de pauvreté. Les besoins impérieux en matière de logement (58,9 %) et l'insécurité alimentaire (34,0 %) étaient aussi plus prévalents chez la population pauvre qu'au sein de la population dans son ensemble. Les taux de besoins insatisfaits — en matière de soins de santé, de logement ou d'aliments — variaient peu selon l'ampleur de la pauvreté. Par exemple, les personnes en situation de pauvreté superficielle (c.-à-d. la catégorie EMS) affichaient un taux d'insécurité alimentaire de 32,0 %, tandis que les personnes en situation de PEE affichaient un taux d'insécurité alimentaire de 36,0 % (les différences n'étaient pas statistiquement significatives). Néanmoins, la relation entre la pauvreté et des besoins insatisfaits plus élevés indique que les Canadiens vivant en situation de pauvreté, qu'il s'agisse de PEE ou de la catégorie EMS, sont plus susceptibles de ne pas avoir les moyens de se procurer suffisamment de nourriture et un logement adéquat. Ils sont aussi moins susceptibles d'avoir accès à des soins de santé par rapport aux autres.

Exploration de différents groupes démographiques à l'aide d'une approche multidimensionnelle

La pauvreté économique est une mesure générale qui fournit un portrait d'ensemble des conditions de vie des Canadiens. Elle compare leur revenu avec un panier de biens et services et détermine s'ils ont les moyens de se les procurer. Bien qu'il s'agisse d'une manière élégante de résumer un phénomène complexe, elle maquille la réalité du fait de vivre en situation de pauvreté. Les groupes vulnérables vivant en situation de pauvreté se butent à des problèmes concrets, tels qu'un manque d'accès à la nourriture ou aux soins de santé. Ces problèmes sont souvent le résultat de compromis faits pour accéder aux biens de première nécessité. Cette section explore dans quelle mesure les groupes vulnérables sont touchés différemment par certains de ces problèmes concrets au fil du temps.

Graphique 4
Insécurité alimentaire selon le groupe démographique, de 2018 à 2022

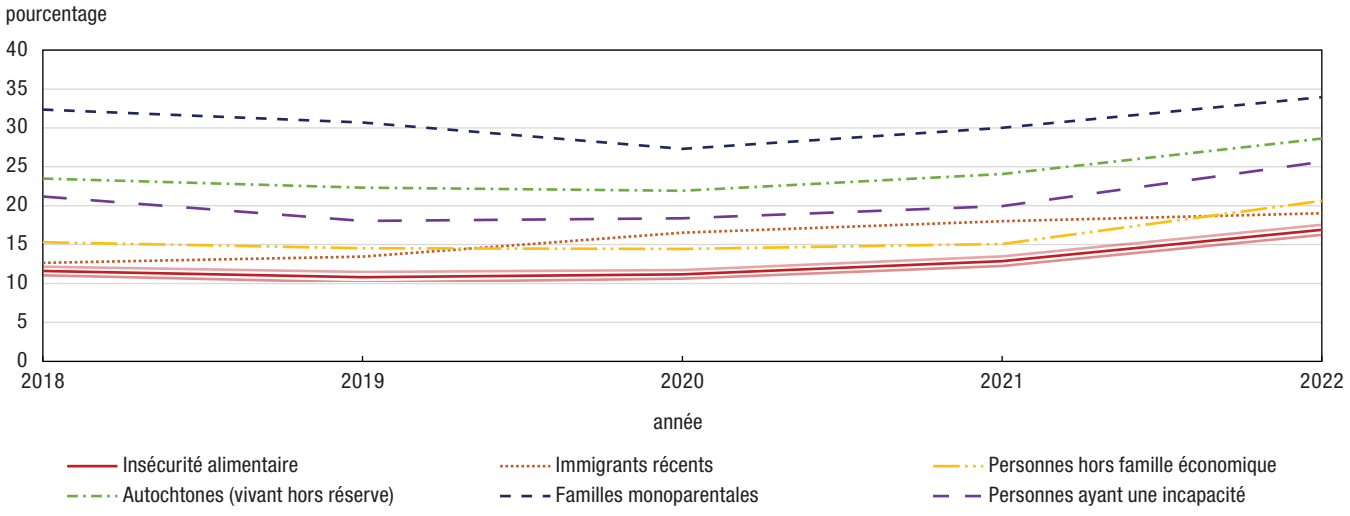

Note : La zone en rose représente l'intervalle de confiance à 95 % pour le taux d'insécurité alimentaire à l'étendue du Canada.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2018 à 2022.

Le graphique 4 montre le taux d'insécurité alimentaire pour les mêmes groupes vulnérables au cours de la même période que celle présentée précédemment. Les Autochtones (28,6 %) et les familles monoparentales affichaient systématiquement les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire au cours de la période (34,0 %), s'approchant du taux des personnes en situation de PEE (36,0 % en 2022). De 2021 à 2022, le taux pour les personnes ne vivant pas dans une famille économique a augmenté de 5,6 points de pourcentage, alors que le taux pour les personnes ayant une incapacité a crû de 5,7 points de pourcentage. Le taux d'insécurité alimentaire pour les personnes en situation de PEE a aussi affiché une hausse importante.

Graphique 5
Besoins insatisfaits en matière de santé selon le groupe démographique, de 2018 à 2022

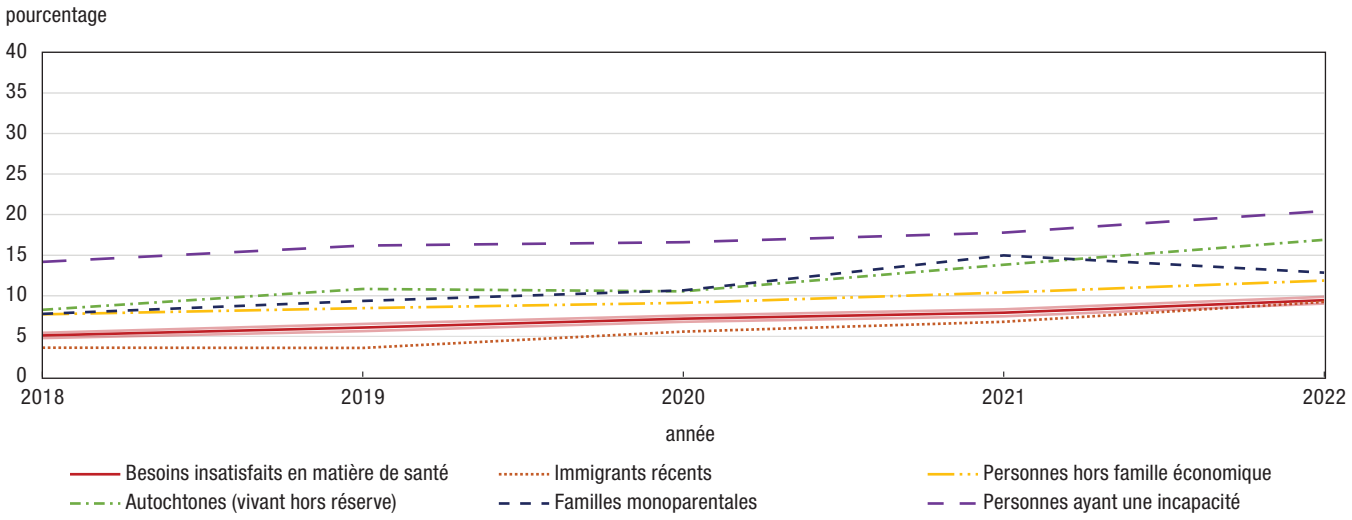

Note : La zone en rose représente l'intervalle de confiance à 95 % pour le taux des besoins insatisfaits en matière de santé à l'étendue du Canada.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2018 à 2022.

Le graphique 5 présente les besoins insatisfaits en matière de santé selon le groupe démographique au Canada. Ils ont augmenté de façon constante dans tous les groupes de 2018 à 2022. Les trois groupes les plus touchés sont les Canadiens ayant une incapacité, les Autochtones et les familles monoparentales. Les facteurs expliquant ce phénomène pourraient inclure l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la disponibilité des services pendant cette période et le vieillissement de la population canadienne, qui pourrait avoir monopolisé les services de santé publique[7, 8]. De 2020 à 2022, le groupe ayant enregistré la hausse la plus importante était les Autochtones (+6,3 points de pourcentage), qui affichait une augmentation près de trois fois supérieure à celle des personnes en situation de PEE au cours de la même période, suivis des immigrants récents et des personnes ayant une incapacité.

7. Pour plus d'information sur les impacts de la pandémie sur les soins de santé, veuillez consulter Coûts des soins de santé et effets du syndrome post-COVID-19 au Canada.
8. Pour plus d'information sur les impacts de la pandémie sur l'accessibilité aux soins de santé, veuillez consulter Accès à des services de soins de santé spécialisés au sein de la population canadienne âgée.

Graphique 6
Besoins impérieux en matière de logement selon le groupe démographique, de 2016 à 2022

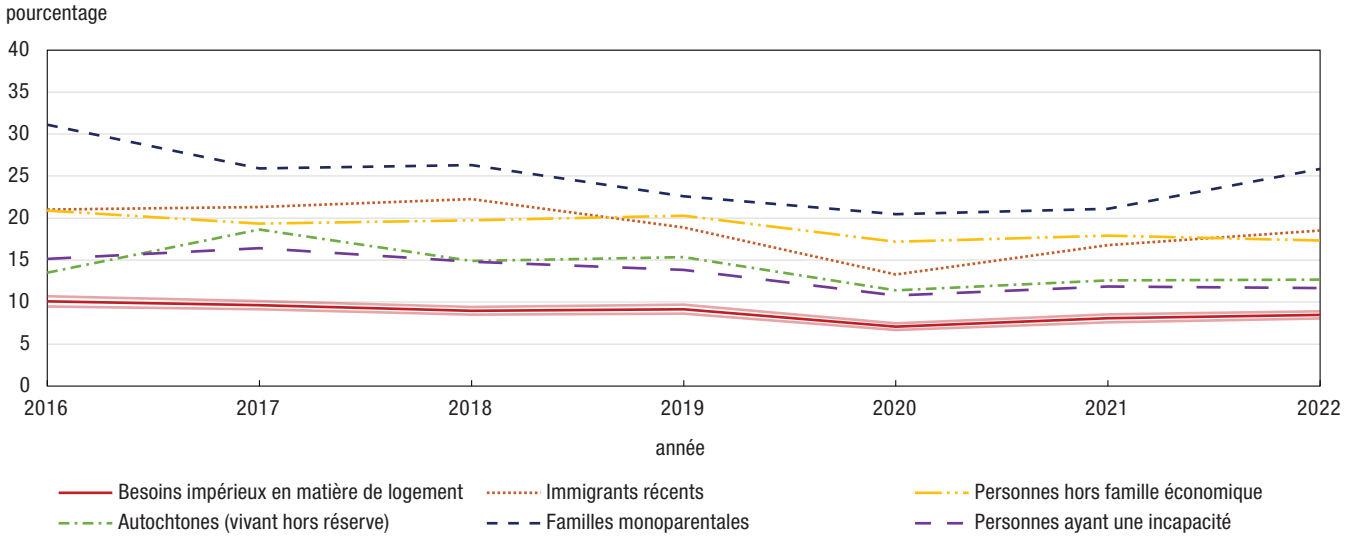

Note : La zone en rose représente l'intervalle de confiance à 95 % pour les besoins impérieux en matière de logement à l'étendue du Canada.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2016 à 2022.

Le graphique 6 montre que les besoins impérieux en matière de logement sont les plus élevés chez les familles monoparentales. Cela pourrait être attribuable au fait que le fardeau financier du logement n'est pas partagé entre de multiples personnes gagnant un revenu, combiné au besoin pour un logement plus vaste, en moyenne, pour accueillir des enfants. Ce phénomène n'est pas observé à la même ampleur chez les personnes hors famille vivant seules ou les couples sans enfants. De 2016 à 2022, les besoins impérieux en matière de logement ont affiché une tendance à la baisse pour tous les groupes, particulièrement de 2016 à 2020. Cependant, cette tendance a pris une trajectoire légèrement différente de 2020 à 2022. Les immigrants récents (hausse de 5,2 points de pourcentage) et les familles monoparentales (hausse de 5,3 points de pourcentage) ont été les plus touchés Notamment, en 2022, le taux pour les immigrants récents a dépassé celui des personnes vivant hors d'une famille économique pour la première fois depuis 2018.

L'analyse de ces groupes vulnérables a mis en évidence le fait que les indicateurs non financiers étaient en légère baisse avant la pandémie, mais depuis 2020, la plupart des groupes ont affiché une tendance à la hausse. Dans le contexte de la pandémie, les personnes appartenant à des groupes vulnérables ont subi des répercussions négatives en raison des nouvelles conditions économiques et doivent relever d'importants défis.

Conclusion

Même si de nombreuses études ont observé et caractérisé les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté[9, 10, 11, 12], d'après les auteurs, aucune recherche n'a porté précisément sur les personnes vivant en situation de PEE au Canada. L'indicateur de PEE ne semble pas identifier un groupe radicalement différent des autres vivant en situation de pauvreté générale. Cependant, certains groupes vulnérables représentent une part disproportionnée de la population vivant en situation de PEE et ont vécu différents niveaux de pauvreté au fil du temps. Bien que les tendances historiques des taux de pauvreté chez ces groupes vulnérables affichent des similarités, la pandémie a mis en évidence leur vulnérabilité accrue aux fluctuations économiques, telles que celles observées au cours de la période postpandémie.

9. Pour plus d'information sur la pauvreté au Canada lors de l'adoption de la SRP, veuillez consulter Un document d'information sur la pauvreté au Canada.
10. Pour plus d'information sur le rapport fait par le Conseil consultation national sur la pauvreté, veuillez consulter Plan directeur de la transformation : le rapport de 2023 du Conseil consultatif national sur la pauvreté.
11. Pour plus d'information sur la mesure de la pauvreté en utilisant le Recensement de 2021, veuillez consulter Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021.
12. Pour plus d'information sur la mesure de la pauvreté en utilisant l'ECR de 2022, veuillez consulter Le Quotidien – Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Il serait avantageux d'emprunter une approche plus holistique et intersectionnelle afin de comprendre la pauvreté au Canada. Bien qu'une seule mesure de la pauvreté offre de précieux renseignements, il se pourrait qu'elle ne saisisse pas pleinement les diverses expériences des Canadiens vivant en situation de PEE. Bon nombre d'entre eux se butent à des défis tels que les moyens de se procurer un panier modeste de biens et services, avoir accès à suffisamment d'aliments ou à des aliments de grande qualité, et répondre aux besoins en matière de santé. Les groupes vulnérables au Canada, comme les familles monoparentales, les immigrants récents, les personnes vivant hors d'une famille économique, les personnes ayant une incapacité et les Autochtones, sont plus à risque de rester en situation de pauvreté et sont plus susceptibles de présenter une incidence plus élevée d'autres formes de pauvreté (p. ex. besoins insatisfaits en matière de santé ou de logement). Des efforts sont en cours pour mieux comprendre les réalités vécues de la pauvreté, y compris chercher des données disponibles au sujet de l'itinérance (Dionne et coll., 2023); participer à un effort international pour définir la pauvreté en utilisant des indicateurs fondés sur le revenu, l'expérience subjective et liés à l'éducation; et mesurer les effets de la Stratégie de réduction de la pauvreté. Les programmes conçus pour aider les groupes vulnérables au Canada profiteraient grandement de travaux de recherche additionnels sur cet enjeu à multiples facettes. Le fait de documenter les facteurs de risque liés à la situation de PEE peut contribuer à comprendre l'intersectionnalité de la pauvreté.

Annexe

Tableau A1
Taux de certaines caractéristiques du logement des personnes vivant en situation de pauvreté, 2022

Types de pauvreté	Locataires subventionnés	Locataires non subventionnés	Personnes vivant dans un logement qui nécessite des réparations mineures ou majeures	Personnes vivant dans un logement qui est inadéquat
	pourcentage			
Total	2,1	18,7	28,2	9,5
PEE	7,7	42,9	29,3	17,2
EMS	10,0	36,4	32,8	14,8
Taux de pauvreté (EMS+PEE)	8,9	39,7	31,1	16,0

Notes : PEE = pauvreté économique extrême EMS = entre la mesure fondée sur un panier de consommation et le seuil de PEE.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Tableau A2
Proportion de personnes en situation de pauvreté économique extrême selon le groupe sociodémographique, 2022

Groupe sociodémographique	Population canadienne	Taux de pauvreté (EMS+PEE)	EMS	PEE
	pourcentage			
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	1,4	1,6	1,6	1,6
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,5	0,6	0,4
Nouvelle-Écosse	2,6	3,3	3,4	3,1
Nouveau-Brunswick	2,1	2,1	2,1	2,1
Québec	22,5	15,1	15,9	14,3
Ontario	39,2	41,4	38,4	44,5
Manitoba	3,5	4,1	3,5	4,8
Saskatchewan	3,0	3,3	2,6	4,0
Alberta	11,8	12,0	14,3	9,7
Colombie-Britannique	13,6	16,6	17,7	15,5
Sexe				
Hommes	49,7	49,6	48,4	50,7
Femmes	50,3	50,4	51,6	49,3
Âge				
0 à 15 ans	16,9	16,6	19,9	13,4
16 à 24 ans	10,6	15,5	10,8	20,1
25 à 54 ans	40,1	40,6	38,9	42,2
55 à 64 ans	13,5	16,3	14,2	18,4
65 à 74 ans	11,1	7,1	10,2	3,9
75 ans et plus	7,7	4,0	6,0	2,0
Type de famille				
Ne vivant pas dans une famille économique	17,0	46,1	37,0	55,1
Famille monoparentale	5,4	12,4	13,6	11,3
Couple avec enfants	31,9	11,1	12,7	9,5
Couple sans enfants	35,4	21,3	25,3	17,4
Autres types de famille	10,3	9,0	11,4	6,6
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Sans diplôme d'études secondaires	12,2	15,7	17,3	14,2
Diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires partielles	21,2	26,9	25,3	28,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires autre qu'universitaire	24,1	19,5	19,5	19,6
Grade ou certificat universitaire	26,8	22,1	19,1	25,1
Urbaine ou rurale				
Région urbaine	82,8	88,7	88,9	88,5
Région rurale	17,2	11,3	11,1	11,5
Incapacité				
Sans	70,7	40,5	43,9	37,4
Avec	29,3	59,5	56,1	62,6
Identité autochtone (vivant hors réserve)				
Autochtone	2,3	3,7	3,4	4,0
Non autochtone	97,7	96,3	96,6	96,0
Statut d'immigrant (années écoulées depuis l'admission)				
Personne née au Canada (non-immigrant)	77,2	75,9	75,0	76,7
Immigrant, depuis plus de 10 ans	15,7	13,4	14,7	12,1
Immigrant, depuis 5 à 10 ans	3,8	3,9	4,0	3,8
Immigrant, depuis moins de 5 ans	3,4	6,8	6,3	7,3

Notes : PEE = pauvreté économique extrême EMS = entre la mesure fondée sur un panier de consommation et le seuil de PEE. L
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2022.

Références

Dionne, M.-A., Laporte, C., Loeppky, J., Miller, A. (2023). Un aperçu des données canadiennes sur l'itinérance. Statistique Canada. Catalogue nº. 75F0002M. Série de documents de recherche sur le revenu. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2023004-fra.htm

Djidel, S., Gustajtis, B., Heisz, A., Lam, K., McDermott S. (2019). *Définition du revenu disponible dans la mesure fondée sur un panier de consommation*. Statistics Canada. Catalogue nº. 75F0002M. Série de documents de recherche sur le revenu. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2019014-fra.pdf?st=D2w8hJPx

Emploi et Développement social Canada (2016). *Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Document d'information sur la pauvreté au Canada*. Emploi et Développement social Canada. Catalogue nº. SP-1129-10-116 https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/backgrounder/backgrounder-toward-poverty-reduction-FR.pdf

Conseil consultatif national sur la pauvreté (2023). *Plan directeur de la transformation: le rapport de 2023 du Conseil consultatif national sur la pauvreté*. Emploi et Développement social Canada. Catalogue nº. Em9-10e-PDF. https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/poverty-reduction/national-advisory-council/reports/2023-annual/NACP_2023-Report-FR%20Final.pdf

Islam, K., Gilmour, H. (2024). *Accès à des services de soins de santé spécialisés au sein de la population canadienne âgée*. Statistique Canada. Catalogue nº.82-003-X. Rapports sur la santé. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2024003/article/00002-fra.htm

Rafferty E, Unsal A, Kirwin E. *Coûts des soins de santé et effets du syndrome post-COVID-19 au Canada*. Relevé des maladies transmissibles au Canada 2023;49(10):467–75. https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/reports-publications/canada-communicable-disease-report-ccdr/monthly-issue/2023-49/issue-10-october-2023/ccdrv49i10a03f-fra.pdf

Statistique Canada (2015). *Note aux utilisateurs des données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2012*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-513-x/75-513-x2014001-fra.htm

Statistique Canada (2022a). *Enquête canadienne sur le revenu, 2020* (Le Quotidien). Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220323/dq220323a-fra.htm

Statistique Canada (2022b). *Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021009/98-200-x2021009-fra.pdf

Statistique Canada (2024a). *Enquête canadienne sur le revenu, 2022* (BDIM). Statistique Canada. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5200

Statistique Canada (2024b). *Enquête canadienne sur le revenu, 2022* (Le Quotidien). Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240426/dq240426a-fra.htm